
POLE SANTE DES BASTIDES

25 novembre 2020

M. Philippe LATRY
Président de la CCLA
31 Chemin de Bas de Haut
40120 ROQUEFORT

Monsieur le Président,

L'association que je représente développe depuis le début de son existence un [projet de santé](#)¹ territorial [subventionné](#)² qui a permis avec le temps et son objet associatif de fixer et pérenniser l'activité interactive de plus de vingt professionnels de soins sur deux sites de soins distincts. Mis en réseau par leur télésecrétariat commun et le partage de leurs fichiers de patients, en cabinet comme en mobilité, trois médecins généralistes et leur remplaçant permanent, deux dentistes, neuf infirmier-e-s, deux ostéopathes, un podologue, deux psychologues, une diététicienne fonctionnent dorénavant au sein d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle Multisite, la MSP-MS de St-Justin-Sarbazan. Reconnue établissement de santé ([FINESS n°400014890](#)³) et accompagnée de près par l'ARS Délégation Départementale des Landes, cette Maison de Santé est engagée dans des Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) qui l'ont aidé à construire une structure juridique indispensable à la perception d'Aides Conventionnelles Interprofessionnelles ([SISA des Esberits](#)⁴ et [COM 2019](#)⁵) et qui l'aide actuellement à s'équiper d'un réseau informatique solide et extensible à d'autres structures de soins ([COM 2020](#)⁶).

Parce que notre projet associatif dépasse par nature largement le cadre de notre axe d'implantation St-Justin-Sarbazan, il justifie, nous semble-t-il, une participation citoyenne plus large. C'est pour cela que le Pôle Santé des Bastides est autant une association de professionnels que d'usagers de soins.

¹ <http://polesantedesbastides.fr/wp-content/uploads/2019/07/Projet-de-santé-MSP-SJ-Sarbazan-VF.pdf>

² 10 000 € de l'ARS : <http://polesantedesbastides.fr/wp-content/uploads/2018/11/arreté-subv.pdf>

³ <http://finess.sante.gouv.fr/fininter/jsp/actionDetailEtablissement.do?noFiness=400014890>

⁴ <http://polesantedesbastides.fr/wp-content/uploads/2019/12/GRF-KBIS-002.pdf>

⁵ 6120 € de l'ARS : http://polesantedesbastides.fr/wp-content/uploads/2020/11/2019_POLE_SANTE_DES_BASTIDES.pdf

⁶ 33 196 € de l'ARS : http://polesantedesbastides.fr/wp-content/uploads/2020/11/Contrat_2020_MSP-St-justin.pdf

POLE SANTE DES BASTIDES

Parce que ce service à la population rejoint pour une modeste part ceux qu'apportent en plus la Communauté des Communes des Landes d'Armagnac, nous vous sollicitons donc aujourd'hui pour une aide à la poursuite, à l'élargissement et à la pérennité de ce projet de santé à travers deux demandes concrètes :

- une aide financière ponctuelle sur la partie purement matérielle de la construction de notre [réseau informatique](#) ⁷ que l'ARS n'a pas voulu prendre en charge intégralement et que nous avons choisi de financer pour partie à l'aide du forfait de coordination de 12 000 € octroyé par le COM 2020 de ARS.
- une participation pérenne au [poste d'un secrétariat](#) ⁸ dont nous avons défini le frais total à environ 48 000 € pour 2 emplois 2/3 temps (24,5 heures chacun) et dont nous assurerions 60% au moins de la charge. Dans l'idée d'une création d'emploi public dont nous, association, paierions une partie de la prestation, ce secrétariat bicéphale, car pour l'instant alternée entre les deux seules structures de St-Justin et Sarbazan, pourrait à terme s'intégrer dans une coordination de secrétariat commun plus large à l'échelle de notre territoire.

[A votre disposition](#) ⁹ et dans l'attente de discuter plus en détail nos demandes et vos propositions, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes salutations respectueuses.

Thierry GOURGUES
président du Pôle Santé des Bastides
association loi 1901 d'usagers ET de professionnels de soins

PS : en pièces jointes à ce courrier :

- *le devis matériel informatique non pris en charge par l'ARS*
- *un projet d'un budget de secrétariat*

⁷ Sur les 33 159 € de frais de réseau, l'ARS n'en a retenu que la partie licence : <http://polesantedesbastides.fr/wp-content/uploads/2020/11/devis-dedale.pdf>

⁸ <http://polesantedesbastides.fr/wp-content/uploads/2020/11/projet-secretariat.pdf>

⁹ Statuts, règlements, compte-rendu d'AG, budget sont en accès libre sur notre site www.polesantedesbastides.fr ou sur demande

Émetteur:

DEDALE INFORMATIQUE

14 Rue Vincent Auriol
64000 PAU

Tél.: 06 52 30 23 13

Email: contact@dedale64.com

Web: www.dedale64.com

Adressé à:

Pôle Santé des Bastides

1 impasse des allées
40240 SAINT JUSTIN

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
Apple iPad 10.2" Wi-Fi 128Go - Médecins	20%	407,50	4	1 630,00
Apple Smart Keyboard Pour iPad	20%	149,17	4	596,68
Apple iMac Core i5 2.3Ghz / 8Go / CTO : SSD 256 Go	20%	1 282,50	3	3 847,50
Apple iPad 10.2" Wi-fi 128Go - Para Medical	20%	407,50	3	1 222,50
Apple Smart Keyboard Pour iPad	20%	149,17	3	447,51
Netgear insight WAC510 - Point d'accès Wifi	20%	210,00	2	420,00
Apple Mac Mini Core i5 3Ghz / CTO 16 Go RAM / CTO 512Go (Mac Mini Station)	20%	1 274,17	2	2 548,34
Apple Mac Mini Core i5 3Ghz / 8Go RAM / SSD 512Go (Mac Mini de Sauvegarde)	20%	1 065,83	1	1 065,83
Pack Ecran, Souris, Clavier	20%	150,00	3	450,00

Conditions de règlement: A réception

Total HT 12 228,36

Règlement TTC par chèque à l'ordre de DEDALE INFORMATIQUE envoyé à

Total TVA 20% 2 445,68

14 Rue Vincent Auriol
64000 PAU

Total TTC 14 674,04

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: Banque Pouyanne

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
11989	00005	83167300101	78

Nom du propriétaire du compte: SARL DEDALE

Code IBAN: FR76 1198 9000 0583 1673 0010 178

Code BIC/SWIFT: POUYFR21

Projet Secrétariat :

- Actuellement :

plage horaire de 10h30 (08:30 à 19h00) par telesecretariat les LMMJV et 3h les S.

- Prevision ideale :

2 plages horaires de 5 et 4 h par jour sauf le samedi

- soit de 08h à 13h00 et 15:00 à 19h00 les LMMJV
- et de 08h à 12h00 les samedis
- réparties sur 2 postes A et B sur les 2 MS
- 49h au total, soit 24,5 h par postes.

Exemple de répartition possible :

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
SAINT JUSTIN	A matin	B matin	A matin	B matin A a-m		A ou B matin
SARBA ZAN	B a-m	A a-m	B a-m		A ou B matin A ou B a-m	
A	5	4	5	4	4,5	2
B	4	5	4	5	4,5	2

- Investissement actuel dans le Télésecretariat : 1500 € environ / mois par les 3 seuls médecins (les autres pro non concernés pour l'instant mais certain prêt à participer).

49h / semaine = 2500 h environ par an à 19 € de l'heure max (salaire + charges)- = 48 0000 € par an

- 48 000 €(total)
- 17 000 € (TS actuel)
- 12 000 €(SISA)
- 02 000 € (autres pros? estimation minimale)
- = 17 000 € d'aide publique

—> Estimation aide publique annuelle entre 13 et 19 000 €